

LE SENTIER

Bulletin mensuel de l'Enseignement Primaire Libre

— du Diocèse de Quimper et de Léon —

Directeur responsable : M. le Ch. LE STER, Inspect^r diocésain. — Tirage : 500 ex.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

Inspection diocésaine, 19, rue Pen-ar-Stêr, Quimper. — C. C. Rennes 528-80

Faisons le point !

Sous ce titre, M. le chanoine Pasquier, pro-recteur de l'Université Catholique d'Angers et directeur de l'Enseignement libre, a écrit un très intéressant article dans le Bulletin de l'Enseignement libre du diocèse d'Angers. Nous regrettons de ne pouvoir le publier in-extenso.

« Au début de Février, la Commission Philip, instituée « pour étudier le problème des rapports entre l'enseignement public et l'enseignement privé », énonçait, par la plume de M. Claude Bellanger, des conclusions qui ne tendaient à rien moins qu'à supprimer la liberté d'enseignement dans les communes de moins de 2.000 habitants. Ces conclusions étaient d'ailleurs enveloppées de cette sorte de brume argentée dans laquelle il arrive, à la saison d'automne, que les objets se fondent sous la caresse d'une indistincte lumière. Ce n'est pas tout à fait l'« aura » dont s'entoure, dit-on, l'apparition des esprits, mais c'est quelque chose d'approchant. Certains lecteurs n'y ont rien vu ; peut-être les populations allaient-elles un beau matin constater, en se frottant les yeux, que leur école avait été escamotée, comme l'est un lapin sous le chapeau d'un prestidigitateur. A la place du lapin il reste quelquefois encore, en guise de compensation, une feuille de chou. C'est là ce qu'on appelle « étudier les rapports entre l'enseignement public et l'enseignement privé ».

» Le 28 Mars dernier, après un rapport de M. Cogniot et une discussion... mouvementée, mais avec un scénario bien réglé, l'Assemblée Consultative émettait l'avis que les subventions gouvernementales aux écoles libres fussent arrêtées à la date du 1^{er} Avril. Il est permis d'espérer que le rapport de M. Cogniot donna l'occasion à penser sur les inconvénients que peut présenter, pour un vice-président de l'Assemblée, la malencontreuse idée de se répandre, avant d'avoir mesuré la portée de ses mots, en des interview, pour le moins surprenants, destinés aux lecteurs de son propre journal. On n'agace pas impunément le bon sens. Le 31 Mars, le Gouvernement faisait connaître que les subventions seraient servies jusqu'au 15 Juillet.

» Entre temps, l'initiative d'un journal du Nord créait un effet de surprise en révélant combien le grand public s'intéressait au problème des libertés scolaires et quelle écrasante majorité se déclarait disposée à soutenir les droits des pères de famille. Les A. P. E. L. en prirent occasion pour organiser dans

la France entière un referendum populaire sur la liberté familiale d'éducation. Le mouvement eût peut-être gagné à être mieux synchronisé dans les différentes régions. Tel qu'il se présente il est marqué d'un caractère de spontanéité et d'ampleur qui ne laisse pas d'impressionner... On est donc en droit de penser que, si le problème de la liberté familiale d'éducation, avec ses conséquences financières, était posé devant l'opinion publique clairement, sans passion, après avoir été détaché de toutes les manœuvres politiques dans lesquelles on cherche à l'emmêler mais avec lesquelles il n'a rien à faire, si le problème était ainsi loyalement posé, les électeurs, qui ont des enfants, qui en ont eu ou qui en auront, feraient connaître à qui de droit que « chaudronnier entend rester maître chez lui ».

» Que penser de toute cette agitation ? Que nous avons perdu la première manche ? Certes non ! L'escamotage de l'école libre a échoué. On n'ose plus guère, pour le moment du moins, contester le droit à la liberté d'enseignement. Sans doute entendrons-nous encore les vieilles rengaines des « deux jeunes », de l'infériorité de l'enseignement libre, de sa sujétion aux hobereaux et aux trusts, voire le nouveau et gracieux leitmotiv du « ghetto confessionnel » ; on nous objectera encore qu'il n'y a pas d'arithmétique catholique, comme si l'écolier n'avait rien d'autre à faire qu'à annoncer du matin au soir : « deux et deux font quatre ». Tout cela sent le mois et sonne le fêlé. Les gens d'un jugement droit, ou d'un goût suffisamment sûr, commencent à faire la grimace quand on leur sert de ces ragots sans avoir suffisamment pratiqué l'art d'accommoder les restes. Je ne crois pas me tromper en pensant qu'on ne compte plus beaucoup sur ces armes rouillées pour abattre ce coriace adversaire d'enseignement libre.

» On espère toujours le réduire par la famine. Ce n'est peut-être pas très chevaleresque, mais la chevalerie est morte du jour où don Quichotte donna de la lance contre les moulins à vent. Il paraît que les subventions sont marquées de la tare de Vichy ! Qu'on change leur nom ! Le Secours National est devenu l'Entraide Sociale et les Préfets régionaux des Commissaires de la République ! Nous ne tenons pas d'une façon très spéciale au mot subvention ; nous en connaissons beaucoup d'autres qui feraient aussi bien notre affaire. A vrai dire celui-là commence à ne plus nous la faire du tout ; il trompe même nos amis, car la réalité qu'il recouvre ne répond plus qu'à une insigne pauvreté et nos amis ne s'en aperçoivent pas toujours. Malgré la poussée des salaires et des prix, nous en sommes toujours restés aux subsides de 1941 : ils ne représentent guère que 1.000 francs par mois pour chacun des 35.000 maîtres de l'Enseignement libre. Nous sommes disposés à tenir ouvert un registre d'inscriptions à l'intention des prolétaires en bonne santé qui se déclarent prêts à se contenter d'un traitement de 1.000 francs par mois... »

La Rentrée

La rentrée des classes est fixée au 1^{er} Octobre. Cette date est une date extrême ; rien n'empêche évidemment de commencer les classes plus tôt. Nous demandons en particulier que les classes enfantines et les écoles maternelles rouvrent leurs portes le 17 Septembre.

Retraites

Les communautés religieuses qui doivent recevoir des retraitantes leur font dire qu'elles devront se munir de draps, serviettes, beurre et sucre.

Avis

M. le chanoine Le Ster sera absent de Quimper du jeudi 9 au jeudi 23 Août.

Certificats d'Etudes libres

3^e DEGRÉ

37 écoles ont présenté 624 candidats au certificat supérieur (3^e degré) ; 568 ont été reçus, ce qui est une excellente proportion, dont 83 avec mention Bien et 1 avec la mention Très Bien, l'élève Piton Paul, de l'école des garçons de Saint-Renan.

Voici les résultats par écoles :

Audierne (Filles), 9 sur 9, 3 mentions Bien ; Bannalec F., 13 sur 13, 3 B. ; Carhaix F., 12 sur 16 ; Châteaulin F., 21 sur 21, 9 B. ; Cléder (Garçons), 3 sur 3 ; Concarneau F., 10 sur 10 ; Douarnenez G., 41 sur 43, 5 B. ; Guipavas F., 9 sur 12, 2 B. ; Huelgoat F., 14 sur 16, 1 B. ; Landerneau G., 39 sur 39, 5 B. ; Landivisiau F., 15 sur 15 ; Lannilis G., 2 sur 2 ; Lesneven F., 48 sur 49, 3 B. ; Moëlan G., 12 sur 12 ; Morlaix F., 6 sur 7 ; Plabennec G., 1 sur 1 ; Pleyben G., 9 sur 13, 1 B. ; Plougastou F., 6 sur 7 ; Plougastel (bourg) G., 9 sur 9, 1 B. ; Plougastel (bourg) F., 9 sur 11 ; Plounéour-Trez F., 6 sur 7, 1 B. ; Plounéour-Trez G., 1 sur 1 ; Quimper (Sainte-Thérèse), 27 sur 29, 7 B. ; Saint-Renan F., 10 sur 10, 3 B. ; Saint-Renan G., 7 sur 7, 5 B., 1 Très Bien ; Carhaix G., 23 sur 25, 4 B. ; Châteauneuf F., 19 sur 19, 2 B. ; Crozon G., 5 sur 7 ; Douarnenez F., 30 sur 30, 4 B. ; Quimper (Sainte-Anne), 41 sur 48, 3 B. ; Pont-l'Abbé F., 20 sur 20, 8 B. ; Lesneven G., 24 sur 24 ; Châteaulin G., 10 sur 11 ; Quimper (Saint-Mathieu), 28 sur 31, 8 B. ; Landerneau F., 30 sur 30, 5 B.

2^e DEGRÉ

Au deuxième degré se sont présentés 825 candidats venant de 61 écoles. 711 ont été reçus. Il y a 95 mentions Bien.

Voici les résultats par écoles :

Bannalec (Filles), 5 sur 5 ; Carhaix (Garçons), 17 sur 18, 2 B. ; Carhaix F., 15 sur 28 ; Châteaulin F., 20 sur 20, 1 B. ; Cléder G., 7 sur 7 ; Combrit F., 4 sur 5, 1 B. ; Commana F., 3 sur 3, 1 B. ; Concarneau F., 8 sur 8, 1 B. ; Dinéault F., 3 sur 3 ; Douarnenez G., 52 sur 58, 8 B. ; Elliant G., 2 sur 2 ; Guipavas G., 21 sur 24 ; Guipavas F., 11 sur 12, 1 B. ; Huelgoat F., 14 sur 16 ; Le Juch F., 5 sur 8 ; Landerneau G., 41 sur 46, 4 B. ; Landivisiau G., 11 sur 11 ; Landivisiau F., 11 sur 11, 1 B. ; Landrévarzec G., 8 sur 8, 1 B. ; Lannilis G., 23 sur 28, 1 B. ; Lesneven F., 40 sur 41, 11 B. ; Logonna-Daoulas F., 5 sur 7 ; Moëlan G.,

11 sur 11, 1 B. ; Plabennec G., 12 sur 13, 3 B. ; Ploaré F., 5 sur 5 ; Plonévez-Porzay F., 1 sur 1 ; Plougasnou F., 2 sur 4 ; Plougastel (Saint-Adrien) G., 11 sur 12 ; Plouhinec F., 4 sur 4, 1 B. ; Plouneour-Trez G., 5 sur 6 ; Plovan F., 2 sur 2 ; Plözévet F., 2 sur 2 ; Quimper (Sainte-Thérèse), 36 sur 38, 4 B. ; Rosporden G., 4 sur 8 ; Saint-Renan F., 7 sur 7, 1 B. ; Saint-Renan G., 24 sur 24, 17 B. ; Audierne G., 23 sur 23, 9 B. ; Briec G., 6 sur 6 ; Châteauneuf F., 13 sur 13, 1 B. ; Crozon G., 17 sur 18 ; Loperhet F., 2 sur 5 ; Morlaix G., 34 sur 35 ; Ploudalmézeau F., 12 sur 12 ; Plouescat G., 7 sur 7 ; Plougastel-Daoulas G., 10 sur 10, 3 B. ; Plouzévédé F., 6 sur 6, 2 B. ; Quimper (Sainte-Anne), 25 sur 27, 7 B. ; Sizun F., 3 sur 4 ; Trefflagat G., 5 sur 5 ; Pont-l'Abbé F., 20 sur 20, 4 B. ; Plouénan F., 4 sur 4, 2 B. ; Ploudalmézeau G., 6 sur 9 ; Châteaulin G., 16 sur 20, 1 B. ; Landerneau (Saint-Julien), 19 sur 22, 1 B. ; Quimper (Saint-Mathieu), 22 sur 28, 5 B. ; Clohars-Carnoët F., 3 sur 4.

Il faut y ajouter quelques autres écoles dont le succès a été moindre.

Nous félicitons bien sincèrement les maîtres et les élèves pour ces brillants succès qui dénotent une sérieuse préparation.

Par contre, trop d'écoles semblent dédaigner nos certificats ; nous en sommes étonnés, car, à tout le moins, ils constituent un stimulant très appréciable pour le travail des élèves. Nous déplorons de rencontrer dans ce nombre les écoles de garçons de Concarneau, Guilers, Kerfeunteun, Lambézellec, Pont-l'Abbé, Saint-Pol-de-Léon ; les écoles de filles de Briec, Le Conquet, Lambézellec, N.-D. du Mur Morlaix, Pleyben, Pont-Aven, Rosporden, Saint-Pol-de-Léon.

Les Subventions

La Commission départementale des subventions ne s'est pas encore réunie ; nous ne savons pas ce qui nous sera alloué pour l'année 1944-1945.

Nous venons cependant de recevoir un premier acompte que nous nous sommes empressés de répartir, afin de faciliter le règlement des traitements des maîtres avant leur départ en vacances.

Nous avons retenu sur ce premier acompte le montant des allocations familiales, à savoir le reliquat de l'année 1943-1944 (un tiers) et toute l'année 1944-1945.

Que l'on sache bien que le règlement des allocations familiales est indépendant de l'octroi des subventions. Quel que soit le sort financier réservé demain à nos écoles, celles-ci auront à faire face à toutes les obligations qui pèsent sur tous les employeurs, allocations familiales, assurances sociales, assurances contre les accidents.

Ce sont là de lourdes charges pour les modestes budgets de nos écoles et on ne peut y songer sans angoisse.

Quelques devoirs donnés aux Certificats libres

Certificat Supérieur

MATHÉMATIQUES

1° Une route de 27 kms se compose d'une montée, d'une partie en terrain plat et d'une descente. La longueur du terrain plat est double de la montée. Un cycliste qui fait 12 kms à l'heure en montée, 15 en terrain plat et 20 en descente, a mis 1 h. 41 m. à faire le trajet total. On demande la longueur de la montée, celle du terrain plat et celle de la descente.

2° Enumérez les 3 cas d'égalité d'un triangle et prouvez que la somme des angles d'un triangle est égale à 180°.

COMPOSITION FRANÇAISE (Garçons)

Dans votre classe il y a un élève plus grand et plus fort que les autres qui, un jour, sans raison, veut frapper un de ses petits camarades. Vous prenez la défense de ce dernier et vous faites comprendre au premier combien son geste est laid, en lui rappelant la fable du « loup et de l'agneau » et combien il a tort car « on peut toujours avoir besoin d'un plus petit que soi ».

COMPOSITION FRANÇAISE (Filles)

A l'autre bout du village vit, seule et malade, une bonne vieille. Vous passez près d'elle l'après-midi du jeudi pour l'aider et la réconforter. Racontez.

*SCIENCES

Les candidats traiteront l'une des questions suivantes :

1° L'escargot : description de chacune des parties du corps ; sa vie.

2° Principe d'Archimède : énoncé, vérification expérimentale.

3° L'air : sa composition, rôle de ses éléments, est-ce une combinaison ou un mélange, ses propriétés ; peut-on liquéfier l'air ? Comment ?

HISTOIRE

Les candidats traiteront l'une des questions suivantes :

1° La lutte entre César et Pompée ; le gouvernement de César, sa mort.

2° Causes et conséquences du démembrement de l'Empire de Charlemagne. Où et comment fut-il accompli ?

3° La fondation du Saint-Empire Romain germanique et ses conséquences.

Certificat Complémentaire

MATHÉMATIQUES

1° Un fermier se rend à la foire avec 4.930 francs pour acheter des moutons. Il en achète 27 au même prix, n'ayant pas assez d'argent pour en acheter 28. Il ne dit pas le prix qu'il a payé chacun d'eux, mais il déclare qu'il lui reste 97 francs.

- a) Combien a-t-il payé chaque mouton ?
- b) Avec la somme qu'il avait, quel nombre entier de francs aurait-il pu donner au plus pour chaque mouton ?
- c) Pour pouvoir acheter 28 moutons, quel nombre entier de francs aurait-il dû payer chacun d'eux au plus ? Combien lui serait-il resté ?

2° Un litre de lait pèse 1 kgr. 030. 1° Quel est le poids d'un litre de lait mouillé qui contient : a) un dl. d'eau ? b) deux dl. d'eau ? 2° Une crèmière achète 60 litres d'un lait dont le poids total n'est que de 61 kgrs 530. Quel volume d'eau contient un litre de ce lait ? 3° Combien faudra-t-il ajouter de lait pur à un litre de ce lait pour que l'eau ne représente qu'un dixième du volume total ?

COMPOSITION FRANÇAISE (Filles)

C'est le soir du 24 Décembre, veille de Noël. Les autres années vous aviez encore eu des étrennes, mais, cette année, vos parents viennent de vous dire qu'ils ne pourraient rien vous donner. Un peu triste, vous allez vous coucher et vous vous endormez. Et voilà qu'en rêve, l'Enfant Jésus vous apparaît. Il s'offre à satisfaire vos désirs... Que lui demandez-vous ?

COMPOSITION FRANÇAISE (Garçons)

Vous ferez le portrait d'un enfant qui n'a pas d'ordre et d'un enfant qui a de l'ordre. Vous les montrerez l'un et l'autre dans les divers moments de la journée, à la maison, en classe. Et vous conclurez en indiquant auquel des deux vous voulez ressembler et pourquoi ?

HISTOIRE

Les candidats traiteront l'une des trois questions suivantes :

- 1° Histoire de la Grèce ; les guerres médiques : cause, principaux chefs des deux adversaires, principaux épisodes, conséquences.
- 2° Histoire romaine ; les guerres puniques : cause, principaux adversaires, principaux épisodes, conséquences.
- 3° Causes et conséquences des invasions barbares du 5^e siècle.

SCIENCES

Les candidats traiteront l'une des questions suivantes :

- 1° Décrivez les différentes parties du corps de l'abeille.
- 2° Les oiseaux : caractères généraux, décrivez leur appareil digestif ; l'œuf, ses différentes parties.
- 3° La balance : description ; qualité d'une bonne balance ; la double-pesée.

Le Syndicat des Membres de l'Enseignement Libre

Déjà sont arrivées de nombreuses inscriptions ; mais nous n'avons pas encore la moitié du personnel enseignant. Nous faisons donc un appel plus pressant à tous les retardataires ; nous sommes persuadés que pas un seul instituteur, pas une seule institutrice ne comprendra la nécessité où nous sommes de

redonner de la vie à notre Syndicat. Cet appel s'adresse à tous : ecclésiastiques, congréganistes, laïcs, de l'enseignement secondaire comme de l'enseignement primaire. Nous espérons pouvoir faire une assemblée générale extraordinaire au cours des vacances. Nous ne convoquerons évidemment que ceux qui, d'avance, auront envoyé leur adhésion. Nous y traiterons entre autres choses la question des traitements du personnel enseignant et les moyens possibles de défendre nos intérêts vitaux.

Qu'on retienne l'adresse du Secrétaire : M. LE GOUIL, directeur de l'Orphelinat Massé, rue Bourg-les-Bourgs, Quimper, et qu'on ne remette pas à demain l'envoi de la lettre d'inscription.

La Paix Scolaire

On connaît l'appel des Cardinaux et Archevêques en faveur de la paix scolaire. Cet appel a été entendu avec bienveillance dans les milieux officiels, témoin la circulaire adressée, à ce sujet, par M. le Ministre de l'Éducation Nationale à MM. les Recteurs et Inspecteurs d'Académie, ainsi qu'à MM. les Préfets.

M. le Ministre en a très certainement tiré des conclusions qui ne peuvent pas être renfermées dans les principes posés par les Chefs de l'Église de France, en particulier lorsqu'il prétend que les déclarations faites par les Cardinaux et Archevêques « reconnaissent implicitement que les familles catholiques peuvent confier leurs enfants à l'école publique ».

Il ajoute dans la 2^e partie de sa circulaire, prêchant la tolérance au personnel de l'école laïque :

« Rien ne doit être fait ou dit, qui puisse si légèrement que ce soit, blesser les sentiments religieux de l'enfant. Nos maîtres sont trop pénétrés de leurs obligations pour, au cours de la classe, mêler à leur enseignement des propos contraires à la neutralité qu'ils doivent respecter, à la tolérance qui doit les inspirer. Ils se gardent de manifester, par leur seule attitude ou dans leurs regards qu'ils puissent désapprouver les convictions religieuses d'un de leurs jeunes élèves, ou qu'ils puissent en sourire. Ils font davantage : ils facilitent à leurs élèves, dans le plein respect des règlements, l'assistance aux cours donnés par les ministres du culte, ou la participation à des cérémonies ou à des solennités que leur confession leur impose.

» Lorsque les familles seront, mieux qu'aujourd'hui, persuadées que les croyances auxquelles elles restent attachées et qu'elles veulent transmettre à leurs enfants, non seulement ne trouvent pas à l'école publique une atmosphère hostile, mais que, respectées en toute compréhension et en toute sympathie elles peuvent s'y épanouir librement, notre population scolaire tendra peu à peu à rassembler la presque totalité des enfants du pays ».

Nul plus que nous ne souhaite l'avènement de cet esprit de compréhension dans le Finistère. Mais nous croyons que nous sommes encore loin de compte. Qu'on nous donne d'abord la liberté, la vraie liberté, celle qui n'est pas un leurre, celle qui s'inscrit dans les faits avec les moyens de s'exercer.

En attendant, le reste a peut-être de la valeur, la valeur que l'on accorde à de la belle littérature.

Le Personnel

La mobilisation des jeunes classes d'instituteurs va créer une situation critique pour la rentrée prochaine. Nous avons fait nous-mêmes un appel pressant aux jeunes bacheliers des collèges. Aux instituteurs et institutrices qui auraient eu la pensée de quitter l'enseignement cette année, sans y être réellement contraints par des obligations personnelles, nous demandons instamment de rester à leur poste. Si c'est un sacrifice, ils le feront, nous n'en doutons pas, dans la crainte qu'en raison de leur départ non motivé, des classes ne puissent rouvrir et que des enfants soient privés du bienfait de l'éducation chrétienne.

Les maîtres qui doivent nous quitter malgré tout, de même que ceux qui désirent un changement de poste, voudront bien nous aviser au plus tôt de leurs intentions. De leur côté, les directeurs et directrices nous signaleront, avant la fin de Juillet, leurs besoins en personnel.

L'épreuve de breton aux Certificats libres

De la correction de l'épreuve de breton aux certificats libres, il résulte les quelques remarques suivantes :

Au 3^e degré, 12 écoles de garçons sur 16 ont demandé à subir l'épreuve, au 2^e degré, 17 sur 22. La proportion est beaucoup plus faible aux écoles de filles : au 3^e degré, 10 écoles sur 21, au 2^e degré, 15 écoles sur 35 n'ont pas voulu concourir pour le breton. Nous constatons avec beaucoup de regret le sérieux recul effectué dans l'enseignement de notre langue maternelle. Cela est particulièrement regrettable pour les écoles des campagnes bretonnantes, de Guipavas, Ploudalmézeau, Plouénan, Le Juch, Elliant, Plouhinec, Plougastel (filles).

Quelques écoles obtiennent une excellente moyenne, telles les écoles de garçons de Cléder, Lannilis, Plabennec, Plougastel, Plounéour-Trez, et les écoles de filles de Saint-Renan, Plozévet, Plouzévédé, Sizun.

Par contre, la correction des devoirs de certaines écoles a démontré trop clairement que les élèves n'ont pas eu un devoir de breton par mois.

Nous l'avons déjà dit : le sort de la langue bretonne est entre nos mains ; y aurait-il donc des instituteurs libres, bretons par la naissance et par la langue, qui acceptent d'un cœur léger la disparition de leur langue maternelle ? Quel avantage pensent-ils y trouver ? Quant aux désavantages ils sont légion, il faudra y revenir.

« Kenvreuriez ar Brezoneg » se propose de récompenser les candidats qui ont obtenu les meilleures notes.

L'Inspection diocésaine vient de recevoir un nouveau stock de carnets de paye, à 12 fr. l'unité, et elle a fait tirer un millier de diplômes du Certificat supérieur, d'un petit format, qu'on pourra changer ultérieurement.